



CONVOCATION

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE

Le conseil municipal se réunira
Salle du conseil municipal, Mairie du Bois d'Oingt

Mardi 21 mai 2024 à 19h30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance ou en cas d'absence, d'utiliser le pouvoir joint à cette convocation.

Cette session se tiendra en présentiel.

Veuillez recevoir mes respectueuses salutations.

ORDRE DU JOUR :

I. Informations sur les décisions prises par le Maire par délégation du conseil (Article L.2122-22 du C.G.C.T) :

- a) Décision du Maire n°DM2024-013 – Demande de Dotation Générale de Décentralisation (DGD) auprès de la DRAC dans le cadre d'un concours particulier pour la création d'une médiathèque municipale
- b) Décision du Maire n°DM2024-014 – Marché de travaux n°2023.01 – Création d'un pumptrack-skatepark – Signature d'un avenant n°1

II. Administration générale :

- a) Signature d'une convention de partenariat relative à l'organisation du spectacle des compagnies de théâtre amateur du territoire Beaujolais Pierres Dorées
- b) Signature d'une convention d'attribution d'une subvention avec le SYDER dans le cadre d'une aide financière octroyée par l'ADEME – Contrat Chaleur Renouvelable

- c) Convention de partenariat avec le jumelage Le bois d'Oingt / Mirwart (Belgique)
- d) Convention de partenariat avec le jumelage Oingt / Presberg (Allemagne)
- e) Convention de partenariat avec le jumelage Oingt / Castel Di Tora (Italie)

III. Finances locales :

- a) Approbation du compte de gestion 2023
- b) Approbation du compte administratif 2023
- c) Décision modification n°1
- d) Affectation définitive des résultats 2023 du budget principal 2024
- e) Remboursement des frais de déplacement engagés par un élu – Congrès Plus Beaux Villages de France
- f) Organisation du voyage du Conseil municipal des jeunes - Mise en place d'un mécanisme de refacturation auprès des familles
- g) Régie maraîchère agricole – Etablissement d'une grille tarifaire

IV. Ressources humaines :

- a) Ouverture emploi permanent au grade d'attaché principal pour mutation
- b) Présentation du tableau d'indemnité des élus

V. Urbanisme :

- c) Modification de la délibération 2023-073 relative à l'adoption du projet de modification du plan de zonage de l'assainissement des eaux usées

VI. Point divers :

Information du conseil sur le recours contentieux intenté par l'association BVABO contre l'autorisation de permis de construire délivré par le Maire le 6 mars 2024 pour la rénovation de la maison Pichat

Fait à Val d'Oingt, le 15 mai 2024

Le Maire,
Pascal TERRIER

